



RCAR

النظام الجماعي لمنح واثب التقاعد
Régime Collectif d'Allocation de Retraite

LE FUTUR EN TOUTE QUIÉTUDE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2010

- 04 **MOT** du Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion
- 05 **4 Questions** au Directeur du Pôle Prévoyance CDG
- 07 **Le RCAR** : un Organisme au Service de la Prévoyance Sociale
- 08 Gouvernance
Comité de Direction
Organisation et Management
- 10 Faits Marquants de l'année 2010
- 10 Principaux Indicateurs de l'année 2010
Chiffres clés
Paramètres du Régime
Relation clientèle

SOMMAIRE

SOMMAIRE

13 2010, **DES RÉSULTATS ET PERFORMANCES**
conformes aux attentes

- 14 Régime Général
- 17 Régime Complémentaire

19 2010, **CROISSANCE ET SOLIDITÉ** financière

- 20 Régime Général
- 22 Régime Complémentaire

25 **BILAN ACTUARIEL** : le RCAR confirme la pérennité de son régime

28 **BILAN SYNTHÉTISÉ** au 31/12/2010

SOMMAIRE

MOT

du Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion

« En plus de ses bonnes performances financières, le RCAR est aujourd'hui reconnu pour sa plateforme de gestion ultra moderne et sa gouvernance qui se veut créatrice de valeur à long terme. »



Anass HOUIR ALAMI
Directeur Général de la CDG

A travers son Pôle Prévoyance et son organisme géré : le RCAR (Régime Collectif d'Allocation de Retraite), la Caisse de Dépôt et de Gestion a toujours œuvré, dans le cadre de ses missions institutionnelles, pour l'amélioration et la consolidation du système de gestion des retraites au Maroc.

En effet, la CDG a réussi une intégration exemplaire de toutes les caisses internes de retraite pour lesquelles le RCAR a été sollicité. Elle fait sienne la Réforme des Retraites initiée par les pouvoirs publics et met la problématique de la prévoyance sociale au cœur de ses réflexions stratégiques pour les années à venir.

L'année 2010 a connu une progression notable de l'ensemble des indicateurs clés du Régime. C'est ainsi que les cotisations, pour un montant total de 1,85 milliards de DH, se sont améliorées de 5,3% d'une année à l'autre. Les prestations servies durant l'exercice sous revue se sont élevées, quant à elles, à 3,2 Milliards de DH, en progression de 6,4% par rapport à l'exercice précédent.

Sur le plan actuariel, la pérennité du Régime est assurée à très long terme avec un horizon de viabilité allant jusqu'à 2042. Enfin, le rendement réalisé sur un encours financier de l'ordre de 80 Milliards de dirhams, s'est élevé à 9,31%.

En plus de ses bonnes performances financières, le RCAR est aujourd'hui reconnu, sur le plan organisationnel, pour sa plateforme de gestion ultra moderne et agile.

Celle-ci lui a valu le prix E-Mtiaz, le Prix National de la Qualité, catégorie « Grands Organismes de Services » et le Prix « International Star for Leadership in Quality » catégorie Or de la part du Business Initiative Directions (B.I.D) de Paris. Cette plateforme se caractérise, notamment, par des processus métiers optimisés et totalement dématérialisés, un système d'information agile et orienté services, un système de gestion de la relation client ultra performant offrant une gamme complète de télé-services à nos clients et partenaires ainsi qu'un dispositif de pilotage, permettant de mesurer, d'analyser et d'améliorer les indicateurs agrégés de pilotage (KPI) de tous nos processus.

Par ailleurs, l'exercice 2010 a vu le Régime se doter d'une nouvelle structure de gouvernance encadrant sa gestion technique et financière. Cette nouvelle gouvernance, qui se veut « créatrice de valeur à long terme », s'inscrit dans la continuité de la volonté de la CDG à établir une référence solide en terme des saines pratiques en matière de gestion des régimes de retraites et des organismes de prévoyance sociale.

L'architecture de la nouvelle gouvernance a institué une séparation claire entre la fonction gouvernante et la fonction exécutive à travers la création d'un Comité de Pilotage, l'instance suprême qui veille à l'équilibre et la pérennité du Régime en définissant les orientations stratégiques et en veillant à sa déclinaison optimale. La fonction exécutive, elle, est incarnée par un comité d'investissement qui prend en charge la conception et le déploiement des stratégies d'investissement et s'appuyant sur deux comités techniques : comité ALM et comité de suivi.

La nouvelle gouvernance a donc été conçue de façon à instaurer une culture « process », une collégialité et une indépendance dans la prise de décision, une cohérence entre les objectifs et les moyens de leur réalisation, une vraie transparence et une communication innovante.

Ainsi, la réussite du processus d'intégration des Caisses Internes de Retraites, la mise en place d'une plateforme de gestion conforme aux normes internationales, la solidité financière et actuarielle du Régime et le nouveau dispositif de Gouvernance témoignent du professionnalisme et de l'engagement de ce Régime pour progresser davantage afin de satisfaire et de dépasser les attentes de ses parties prenantes, tout en optimisant ses coûts de gestion.

Grâce au dévouement de nos équipes et à leur attachement continu aux valeurs qui fondent le service public, nous restons convaincus que le RCAR continuera à employer toutes ses énergies pour contribuer activement à la modernisation du secteur de la prévoyance et à créer davantage de valeur pour la Collectivité.

4 Questions au Directeur du Pôle Prévoyance CDG

« Pour le RCAR, l'année 2010 a été caractérisée par des sauts importants de ses indicateurs de rendement financier, de performance des processus et de satisfaction des clients. »



Moulay Ahmed CHERKAOUI
Directeur du Pôle Prévoyance CDG

Comment qualifieriez-vous l'année 2010 pour le RCAR ?

L'année 2010 a été très satisfaisante pour le RCAR eu égard aux nombreuses avancées enregistrées. Ce constat est reflété au niveau de la quasi-totalité des indicateurs stratégiques dont certains enregistrent des sauts importants tels que les indicateurs de rendement financier, de performance des processus et de satisfaction des clients. Ainsi, on peut relever que :

- Sur le plan actuariel, l'horizon de viabilité du Régime s'établit à 2042 et le taux de couverture des engagements actuariels à 73%. Le RCAR bénéficie, de ce fait, de la meilleure viabilité parmi les régimes de base obligatoires au Maroc.

- Du point de vue financier, une reprise des indicateurs des marchés des capitaux, particulièrement le marché actions, a positivement impacté la performance financière du RCAR qui affiche un taux de rendement de 9,31% contre 2,54% à fin 2009. Quant au portefeuille de placement, il a dépassé le cap des 80 Milliards de DH. Le RCAR détient ainsi près de 45% des réserves techniques du secteur de la Retraite au Maroc.

Au niveau de la performance de l'organisation, nous avons pu réaliser nos plans d'actions à hauteur de 95% et notre portefeuille de projets à hauteur de 92%. Les indicateurs de nos processus clés ont enregistré des valeurs supérieures aux seuils d'alerte (95% contre 76% en 2009). Quant à la satisfaction client, elle a atteint 87% contre 77% en 2009. Nos fournisseurs ont également été intégrés dans notre enquête de satisfaction, leur taux de satisfaction mesuré pour la première fois, a atteint 77%.

Quels ont été les principaux faits marquants de l'année 2010 ?

Cette année a été riche en réalisations pour le RCAR, j'en citerai les trois plus importantes :

- L'obtention par le RCAR du Prix National de la Qualité catégorie «Grands Organismes de Services». Ce prix prestigieux vient récompenser l'agilité de notre plateforme de gestion et de notre organisation orientée Client ;
- La reconduction de la certification ISO 9001 Version 2008 de toutes les activités métier et support du RCAR a été prononcée par le Cabinet International de Certification VERITAS ;
- L'intégration du pilotage de la gestion des risques dans le système de management au niveau des revues de processus et de la revue de Direction.

Aujourd'hui, quelles sont les grandes orientations de la stratégie du Pôle Prévoyance pour les années à venir ?

Le Pôle Prévoyance entame aujourd'hui une nouvelle phase de sa trajectoire stratégique. La première phase consistait à construire sa plateforme de gestion avec un niveau élevé en termes d'agilité organisationnelle et d'excellence opérationnelle.

Aujourd'hui, dans le cadre de sa nouvelle stratégie, le Pôle Prévoyance ambitionne d'ouvrir sa plateforme aux populations non encore couvertes, notamment les professions libérales et les indépendants et de positionner son business model autour de la gestion pour compte de l'Etat ou de Tiers.

Quels seront les grands projets du RCAR dans les années à venir ?

Quatre grands chantiers vont structurer le portefeuille de projets du RCAR pour les deux à trois années à venir :

- L'optimisation des moyens de gestion par la mutualisation avec la CNRA de la plateforme de gestion, du projet de refonte du système d'information, du Centre de Paiement des Pensions et des Rentes ainsi que de la gestion de la relation client ;
- L'intégration des nouvelles caisses internes de retraite restantes, notamment celles des régies de distribution d'eau et d'électricité ;
- Le développement de nouveaux télé-services, visant la virtualisation de manière sécurisée de l'ensemble des services et formalités administratives ;
- La poursuite du projet de reingénierie des processus et de refonte du système d'information du RCAR sous architecture orientée services.



RCAR
القطاع الخاص
قطاع الأعمال
ESPACE CLIENTS
فضاء الزبناء
01

Le RCAR, un Organisme au Service de la Prévoyance Sociale

Profil du RCAR

Créé par le dahir portant loi n° 1-77-216 du 20 Choual 1397 (04 octobre 1977), le Régime Collectif d'Allocation de Retraite est le régime de retraite obligatoire pour le personnel des organismes soumis au contrôle financier de l'Etat, les agents non titulaires de l'Etat, les collectivités locales et les contractuels de droit commun.

Le RCAR, géré par la Caisse de Dépôt et de Gestion et fonctionnant sous la garantie de l'Etat, est composé d'un régime de base obligatoire et d'un régime complémentaire conventionnel.

L'institution fonctionne selon le principe de gestion mixte : 2/3 capitalisation et 1/3 répartition pour le régime général et 1/2 capitalisation et 1/2 répartition pour le régime complémentaire.

Le RCAR assure des droits personnels au profit des affiliés ou de leurs ayants droit au titre des risques vieillesse, invalidité et décès.



Le RCAR, un Organisme au Service de la Prévoyance Sociale

GOUVERNANCE COMITÉ DE DIRECTION

Présidé par le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion, le Comité de Direction du RCAR est composé de 13 membres et a pour missions:

- d'approuver les comptes annuels ;
- de décider la politique de placement ;
- de commander des études actuarielles ;
- d'étudier les rapports d'audits externes ;
- de statuer sur les questions d'ordre général.



PRÉSIDENT

- M. Anass HOUIR ALAMI, Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion

MEMBRES

- MM. Hassan BOUBRIK et Lotfi BOUJENDAR, Représentants M. le Ministre de l'Economie et des Finances;
- M. Lahcen IFZOUANE, Représentant M. le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle;
- M. Younes SHAIMI, Représentant M. le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre Chargé des Affaires Economiques et Générales;
- M. Driss MOULINE, Président de Chambre à la Cour Suprême;
- Mme Nadia NAHIL, Représentant M. le Ministre de l'Equipement et du Transport;
- M. Abdelaziz SIYASSI, Représentant M. le Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes;

- Mme Zineb AL GHAZOUANI, Représentant M. le Ministre de l'Intérieur;

- M. Mohamed CHAHIB, Représentant M. le Ministre délégué auprès du Premier Ministre, Chargé de la Modernisation des Secteurs Publics.

REPRÉSENTANTS DES AFFILIÉS

- M. Abdellatif ARFAOUI, Ittissalat Al Marghib;
- M. Ali KARIB, Marsa Maroc;
- M. Tarik MALKI, Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières;
- M. Abdelatif HAL FADEL, Commune BOUKNADEL.

DIRECTION

- Monsieur Moulay Ahmed CHERKAOUI, Directeur du Pôle Prévoyance CDG.

ORGANISATION ET MANAGEMENT

Le Pôle Prévoyance de la Caisse de Dépôt et de Gestion, constitué des deux organismes de prévoyance sociale CNRA et RCAR, a mis en place, en juillet 2011, une nouvelle organisation caractérisée par la mutualisation des activités support et développement ainsi que la création de la Direction Pilotage et Contrôle de Gestion et de l'Entité Audit Interne.

Cette nouvelle organisation s'inscrit dans le cadre de l'implémentation des orientations stratégiques du Pôle Prévoyance qui visent, notamment, une gestion efficiente des ressources, une accélération du développement du Pôle au service du citoyen marocain et une contribution plus active dans le chantier de la réforme des retraites au Maroc. Ainsi, la Direction du RCAR est composée de trois directions métiers à savoir :

- La Direction Production,
- La Direction Prestations,
- La Direction Relation Clientèle.

Direction Générale CDG



Pôle Prévoyance CDG
Moulay Ahmed CHERKAOUI

Audit Interne



Direction Support
Ahmed Yassir BELRHITI



Direction Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances
Brahim BOUSSBAR (P.I)



Direction Régime Collectif d'Allocation de Retraite
El Habib DAMOU



Direction Développement
Ahmed Iqbal BENBRAHIM



Direction Pilotage et Contrôle de Gestion
Ouafae FAHLAOUI



Direction Production
Omar AHMITO (P.I)



Direction Prestations
Souâd LRHOUL



Direction Relations Clientèle
Omar AHMITO



Direction Etudes et Supports Techniques
Ahmed KHERRAZI



Direction Administration et Finances
Moustapha N'AIT OUHM



Direction Qualité, Sécurité et Risques
Larbi ZAIM

Direction Systèmes d'Information
Ahmed Yassir BELRHITI (P.I)

FAITS MARQUANTS de l'année 2010

- Accélération des améliorations du service client et du dispositif CRM du RCAR ;
- Avancement significatif du projet SOA (Architecture Orientée Service) ;
- Attention particulière accordée aux fournisseurs au sein du plan d'actions RCAR de l'année 2010 ;
- Première activation réussie du Plan de Continuité d'Activité (PCA) du RCAR ;
- Maintien pour la 3ème fois consécutive de la certification ISO 9001 version 2008 du Système de Management de la Qualité du RCAR ;
- Obtention du Prix National de la Qualité (PNQ) catégorie "Grands Organismes de Services" ;
- Renforcement du dispositif de gestion des risques ;
- Réalisation d'une enquête de perception de la qualité de service.

PRINCIPAUX INDICATEURS de l'année 2010

CHIFFRES CLÉS

	Régime Général	Régime Complémentaire
Organismes adhérents	3.492	248
Affiliés cotisants	195.785	10.134
Pensionnés	101.263	1.098

	Régime Général	Régime Complémentaire (Mdh)
Recouvrements	1.792,13	60,48
Prestations servies	3.226,10	10,47
Portefeuille	82.174,32	174,42
Total Bilan	84.585,08	409,61
Produits financiers	5.551,44	8,62
Résultat de l'exercice	1.631,75	- 9,55

PARAMÈTRES DU RÉGIME

Salaire plafond

Le salaire moyen du Régime a connu une hausse de 3,04% durant l'exercice sous revue. De ce fait, le salaire plafond du Régime est porté, à compter du 1er janvier 2011, à 14.220 DH par mois contre 13.800 DH un an auparavant, soit une hausse de 420 DH.

Revalorisation des pensions

En 2010, le taux de revalorisation des pensions servies par le RCAR s'est élevé à 3,37%, soit un écart de 273 points de base. Le taux annuel moyen de revalorisation des pensions, depuis l'année 1990, est de 5,14%.

Taux de rendement

Le taux de rendement net comptable des placements, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, s'est établi à 4,78% contre 2,68% une année auparavant.

Frais de gestion financière et administrative

En 2010, le total des frais de gestion financière et administrative a atteint 281,97 MDH contre 195,85 MDH en 2009.

RELATION CLIENTÈLE

INDICATEURS	2010	2009
Taux de satisfaction		
adhérents	83%	83%
affiliés	87%	67%
bénéficiaires	89%	87%
Nombre de journée d'études	6	4
Nombre total de réclamations traitées	6.968	6.289
Nombre de réclamations traitées par site web	4.339	3.115
Nombre d'appels téléphoniques pris en charge par le centre d'appel	13.063	12.437
Nombre de visiteurs du site Web	108.000	103.844
Durée de traitement d'une réclamation	2,9 jours	3,61 jours





2010, DES RÉSULTATS ET PERFORMANCES
conformes aux attentes



2010, DES RÉSULTATS ET PERFORMANCES conformes aux attentes

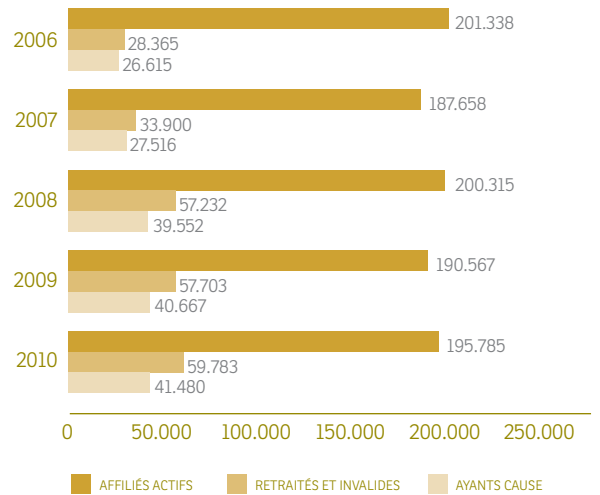
RÉGIME GÉNÉRAL

Au 31/12/2010, le Régime Général du RCAR compte 297.048 participants. Ils se répartissent comme suit :

- 195.785 affiliés actifs ;
- 59.783 retraités et invalides ;
- 41.480 ayants cause.

297.048
participants

Évolution de la population du Régime Général



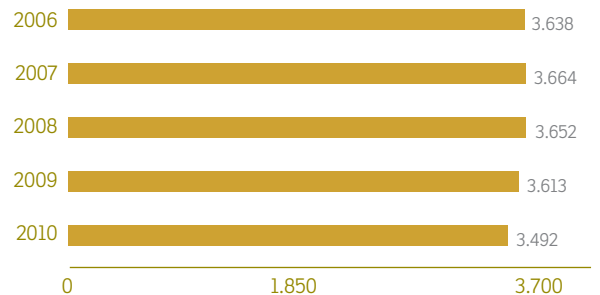
EMPLOYEURS ADHÉRENTS

Au 31 décembre 2010, le nombre d'institutions adhérentes au Régime Général se chiffre à 3.492, réparti comme suit :

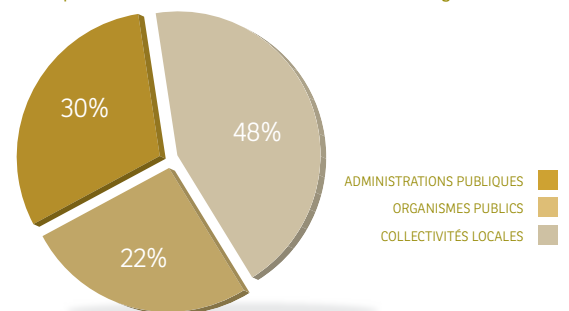
- Collectivités Locales : 1.685;
- Organismes Publics : 755;
- Administrations Publiques : 1.032.

3.492
institutions adhérentes

Évolution des employeurs adhérents au Régime Général



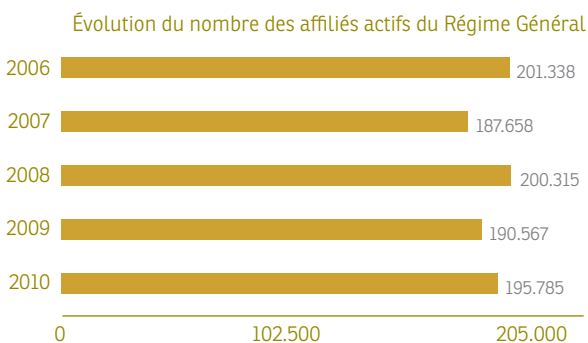
Répartition des institutions adhérentes au Régime Général



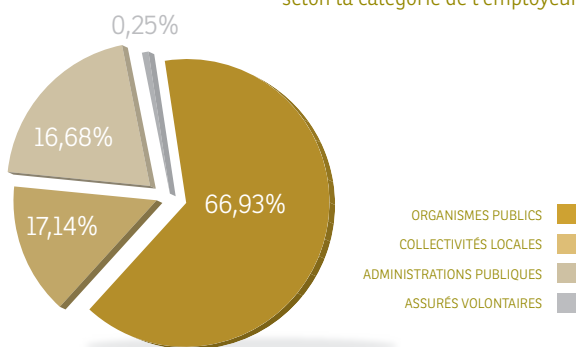
AFFILIÉS ACTIFS

L'effectif des affiliés actifs se chiffre à 195.785 contre 190.567 en 2009, en hausse de 2,74%. Cette augmentation s'explique par l'accroissement des affiliés des établissements publics, ainsi que ceux des administrations publiques, respectivement de 4,73% et 4,23%. L'effectif des affiliés des collectivités locales a connu, quant à lui, une baisse de 5,40%.

↑ **accroissement de 2,74%**



Répartition des affiliés actifs du Régime Général selon la catégorie de l'employeur

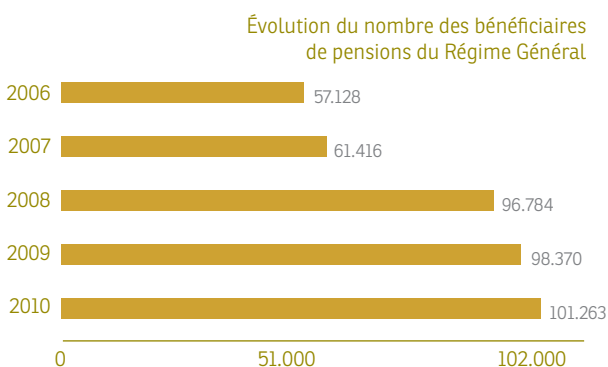


BÉNÉFICIAIRES DE PENSIONS

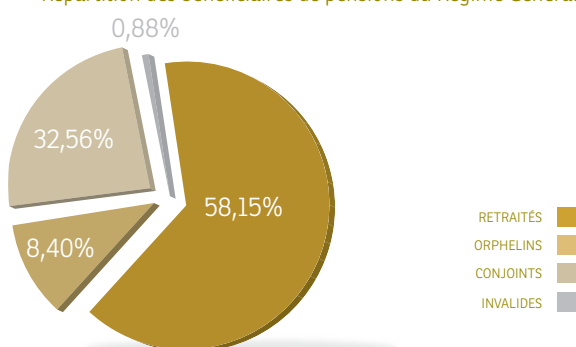
Le nombre de pensionnés a connu cette année une légère hausse en s'élevant à 101.263 contre 98.370 pensionnés en 2009, soit une augmentation de 2,9%.

Par ailleurs, l'âge moyen des bénéficiaires de pensions est de 64 ans pour les retraités contre 67 ans pour les conjoints survivants.

↑ **accroissement de 2,9%**



Répartition des bénéficiaires de pensions du Régime Général



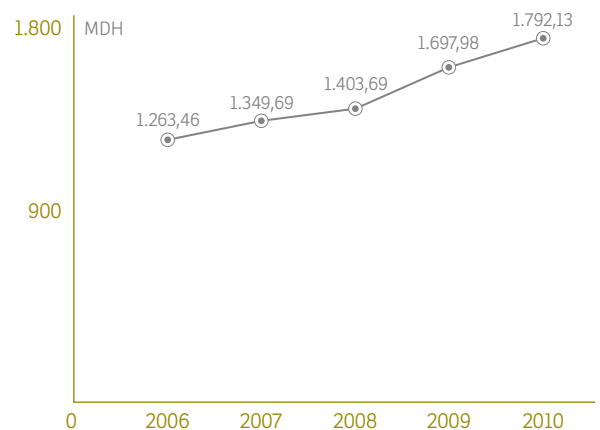
2010, DES RÉSULTATS ET PERFORMANCES conformes aux attentes

RECOUVREMENTS

En 2010, les recouvrements du Régime Général ont totalisé 1.792,13 MDH, contre 1.697,98 MDH en 2009, soit une hausse de 5,54%. Cette hausse s'explique principalement par la prise en charge de nouveaux affiliés et par le relèvement du plafond du Régime (+3,37%).

↑ **accroissement de 5,54%**

Évolution des recouvrements du Régime Général



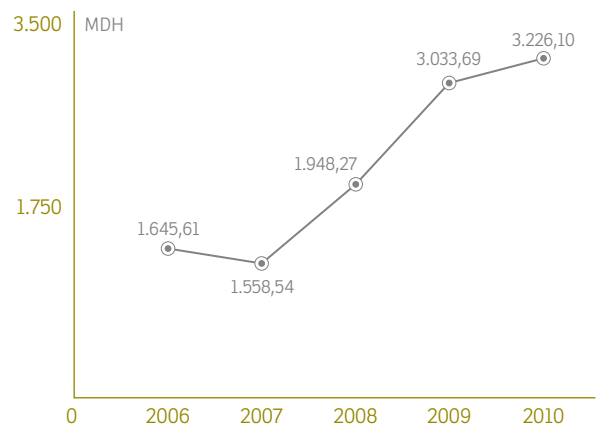
PRESTATIONS

En 2010, le Régime a procédé au paiement d'un montant de prestations de 3.226,10 MDH contre 3.033,69 MDH un an auparavant, soit une hausse de 6,35%.

Par ailleurs, les droits de 9.937 affiliés au Régime, titularisés dans le cadre de la fonction publique, ont été transférés à la Caisse Marocaine des Retraites pour un montant totalisant 164,68 MDH. Cette hausse de transfert s'explique par le traitement des données certifiées par la CMR et par la simplification des procédures.

↑ **accroissement de 6,35%**

Évolution des prestations du Régime Général



RÉGIME COMPLÉMENTAIRE

Au 31/12/2010, Le Régime Complémentaire compte 11.232 participants, soit une augmentation de 1,78% par rapport à l'année précédente. Ils se répartissent comme suit :

- 10.134 affiliés ;
- 1.098 pensionnés.

11.232 participants

ORGANISMES CONVENTIONNÉS

25 nouvelles conventions d'adhésion au Régime Complémentaire du RCAR ont été signées en 2010, portant leur nombre total à 248.

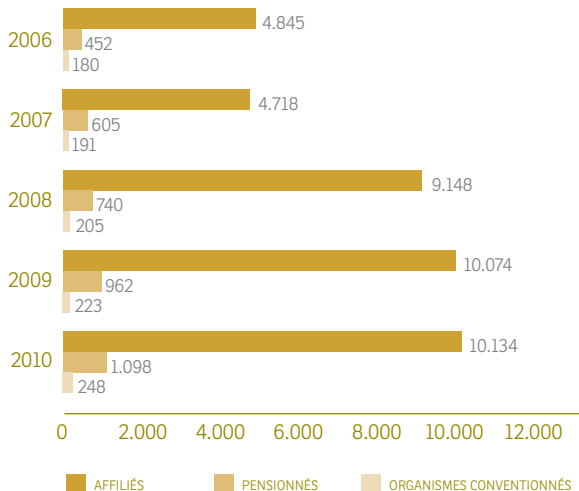
248 conventions signées

AFFILIÉS COTISANTS

En 2010, l'effectif des affiliés cotisants au Régime Complémentaire du RCAR a atteint 10.134 contre 10.074 affiliés cotisants en 2009.

léger accroissement

Évolution de la population du Régime Complémentaire



BÉNÉFICIAIRES DE PENSIONS

Le nombre de bénéficiaires de pensions du Régime Complémentaire est passé de 962 en 2009 à 1.098 bénéficiaires en 2010, soit une hausse de 14,1%.

↑ accroissement de 14,1%

RECOUVREMENTS

Le montant des recouvrements du Régime Complémentaire a atteint 60,48 MDH en 2010 contre 60,97 MDH en 2009, soit une baisse de 0,80%.

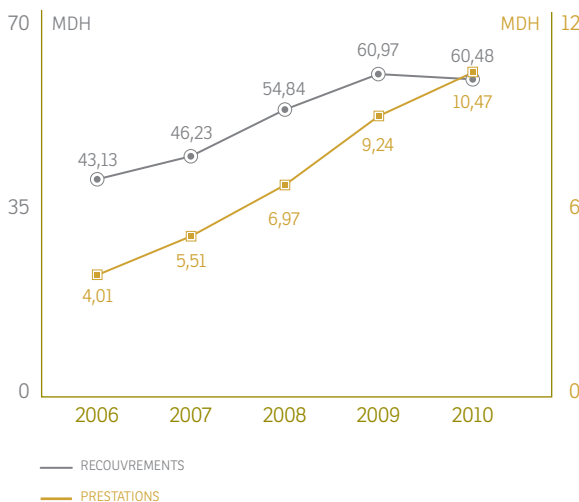
↓ baisse de 0,80%

PRESTATIONS

Les pensions réglées, en 2010, se sont élevées à 10,47 MDH contre 9,24 MDH, soit une hausse de 13,3% par rapport à l'année 2009.

↑ accroissement de 13,3%

Évolution des recouvrements et prestations du Régime Complémentaire





2010, CROISSANCE ET SOLIDITÉ
financière



2010, CROISSANCE ET SOLIDITÉ financière

RÉGIME GÉNÉRAL

RESSOURCES

En 2010, les ressources du Régime Général se sont élevées à 84.585,08 MDH contre 81.206,55 MDH en 2009, en hausse de 4,16 %.

 **accroissement
de 4,16%**

Les ressources du Régime Général sont constituées essentiellement des fonds réglementaires et des provisions techniques, soit respectivement 44,6 % et 46,3 % de la structure des ressources.

Les fonds réglementaires d'un montant de 37.713,32 MDH sont constitués :

- du fonds vieillesse : 19.748,74 MDH ;
- du fonds de péréquation : 17.964,58 MDH.

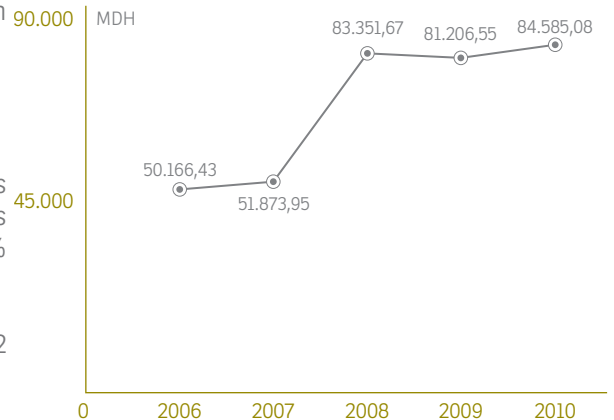
Les provisions réglementées, constituées de la réserve pour dépréciation des valeurs de placement, s'élèvent à 5.839,46 MDH contre 5.448,67 MDH, en augmentation de 7,17 % par rapport à 2009.

Les provisions pour risques et charges sont passées de 40,32 MDH à 7,80 MDH en 2010, en baisse de 80,65%.

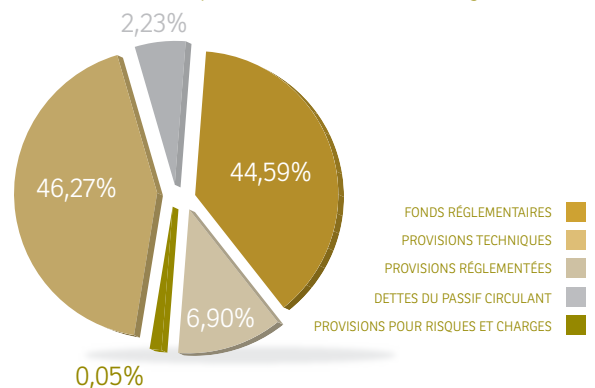
Les provisions techniques, destinées à faire face aux engagements du RCAR à l'égard de ses pensionnés, atteignent 39.138,07 MDH contre 36.699,98 MDH en 2009, soit une hausse de 6,64%.

Les dettes du passif circulant, pour un montant de 1.886,35 MDH contre 1.626,45 MDH en 2009, sont constituées essentiellement des engagements sans versements, des montants des livrets individuels des affiliés titularisés transférables au profit de la CMR.

Évolution des ressources du Régime Général



Répartition des ressources du Régime Général



EMPLOIS

Au terme de l'exercice 2010, le total des emplois du Régime Général, avant amortissements et provisions pour 1.943 MDH, a atteint 86.528,09 MDH contre 83.967,48 MDH en 2009, en augmentation de 3,05 %.

↑ **accroissement de 3,05%**

Le montant des **placements** se chiffre à 82.174,32 MDH, soit 94,97 % du total des emplois. Ce montant est composé des classes d'actifs suivantes :

- Obligations, Bons et TCN : 45.687,22 MDH ;
- Actions et parts sociales : 35.752,75 MDH ;
- Placements immobiliers : 730,95 MDH ;
- Prêts et effets assimilés : 3,40 MDH.

Ainsi, le portefeuille des bons, obligations et TCN, évalué au prix d'acquisition, a atteint 45.687,22 MDH, soit 55,60 % du total des placements contre 37.970,12 MDH en 2009, soit une hausse de 7.717,10 MDH ou 20,32 %.

Le portefeuille actions et parts sociales, qui représente 43,51% du total des placements, se chiffre à 35.752,75 MDH contre 38.720,68 MDH en 2009, en baisse de 2.967,93 MDH ou 7,66%.

Les créances de l'actif circulant s'élèvent à 4.030,40 MDH contre 3.741,86 MDH en 2009 et sont constituées essentiellement des créances sur adhérents pour 1.941,72 MDH, des créances sur cessions des titres pour un montant de 980,91 MDH et des comptes de régularisation actif qui représentent le prorata des intérêts courus et non échus pour un montant de 1.072,94 MDH.

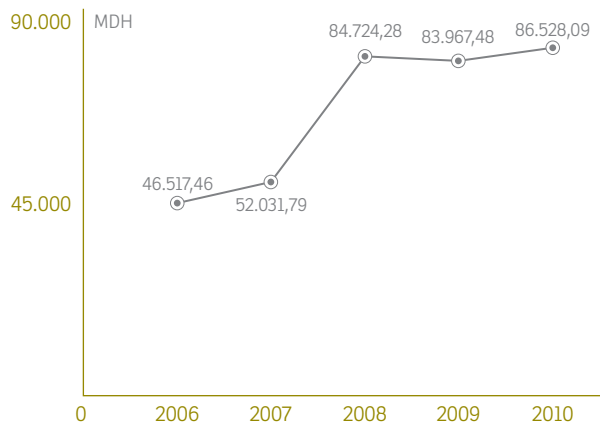
Enfin, **la trésorerie - actif**, constituée essentiellement des dépôts en compte courant à la CDG, a atteint 74,71 MDH contre 2.794,21 MDH en 2009, soit une baisse de 2.719,49 MDH ou 97,25 %.

RÉSULTATS

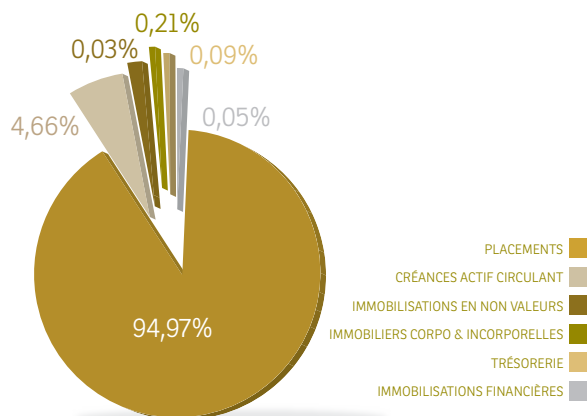
L'exercice 2010 s'est soldé par un résultat excédentaire de 1.631,35 MDH, en hausse de 70,28% par rapport à 2009. Cette performance s'explique par la hausse des produits financiers de 64,64% et la baisse des charges financières de 17,01%.

↑ **accroissement de 70,28%**

Évolution des emplois du Régime Général



Répartition des emplois du Régime Général



2010, CROISSANCE ET SOLIDITÉ financière

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE

RESSOURCES

Les ressources du Régime Complémentaire s'élèvent à 409,61 MDH contre 355,14 MDH un an auparavant, soit une progression de 54,47 MDH ou 15,34 %.

 **accroissement
de 15,34%**

Ces ressources sont détaillées comme suit :

Les fonds réglementaires sont constitués :

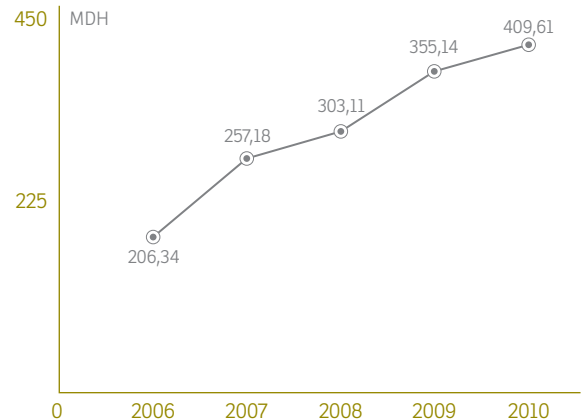
- du fonds de capitalisation : 206,32 MDH contre 172,83 MDH;
- de la réserve de sécurité : 66,93 MDH contre 63,83 MDH.

Les provisions techniques, destinées à faire face aux engagements du Régime à l'égard de ses pensionnés, atteignent 128,31 MDH contre 111,86 MDH un an auparavant, en hausse de 14,71% qui s'explique par les nouvelles pensions liquidées en 2010.

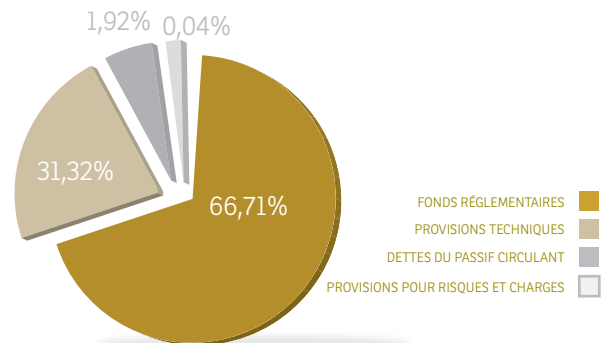
Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 0,18 MDH contre 0,15 MDH un an auparavant.

Les dettes du passif circulant, représentant les charges à payer, se chiffrent à 7,87 MDH contre 6,46 MDH en 2009, soit une hausse de 21,83%.

Évolution des ressources du Régime Complémentaire



Répartition des ressources du Régime Complémentaire



EMPLOIS

Le total des emplois a atteint 409,61 MDH contre 356,09 MDH en 2009, soit une progression de 53,52 MDH ou 15,03 %.

**accroissement
de 15,03%**

Ces emplois sont détaillés comme suit :

Les placements financiers représentent 42,58% des emplois du Régime et sont constitués en totalité des actions et parts sociales. Leur montant est passé de 173,21 MDH à 174,42 MDH.

Les créances de l'actif circulant s'élèvent à 14,51 MDH contre 16,07 MDH et sont constituées des créances sur adhérents.

La trésorerie, constituée des dépôts en compte courant à la CDG, se chiffre à 220,68 MDH contre 166,81 MDH en 2009, en hausse de 32,79%.

RÉSULTATS

Le résultat de l'exercice se solde par un déficit de -9,55 MDH contre -11,29 MDH un an auparavant. Ce résultat est détaillé à travers le compte de produits et charges suivant :

Produits : 33,48 MDH

- Capitaux constitutifs de pensions : 22,33 MDH
- Produits des placements : 2,53 MDH
- Autres produits : 8,62 MDH

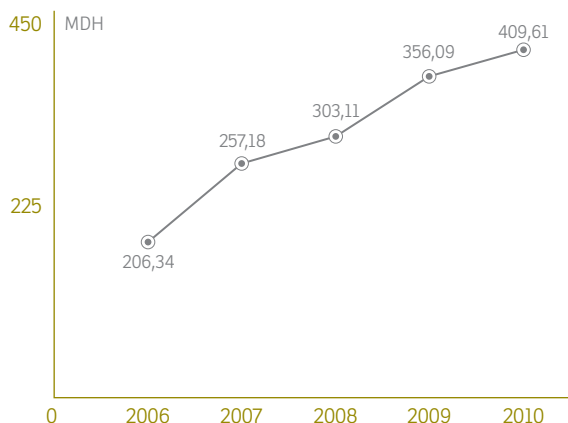
Charges : 43,03 MDH

- Prestations : 10,47 MDH
- Variation des provisions mathématiques : 16,45 MDH
- Charges d'exploitation : 6,04 MDH
- Charges des placements : 10,07 MDH

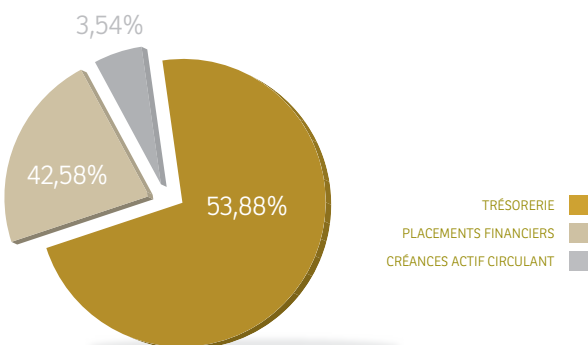
Conformément aux textes régissant le Régime, ce résultat déficitaire est supporté par la réserve de sécurité.

**déficit
de -9,55 MDH**

Évolution des emplois du Régime Complémentaire



Répartition des emplois du Régime Complémentaire



at
philis

RCAZ

190.567



2009 0-1

BILAN ACTUARIEL, le RCAR confirme
la pérennité de son régime



BILAN ACTUARIEL, le RCAR confirme la pérennité de son régime

Dans le cadre du pilotage actuariel du RCAR, le Régime établit chaque année un bilan actuariel qui retrace l'état du Régime en fin d'exercice par l'évaluation des engagements actuariels et des ressources du Régime (réserves et cotisations futures) et ce, sur une période de projection allant jusqu'à 100 ans. Ces projections permettent ainsi de renseigner sur les deux principaux indicateurs suivants : le taux de préfinancement des engagements actuariels du Régime et son horizon de viabilité.

Ce bilan actuariel porte sur l'analyse des engagements du Régime en groupe semi- fermé, c'est-à-dire sans prise en compte de futurs entrants, d'une part, et en groupe ouvert, en prenant en compte de futurs entrants, d'autre part.

Les hypothèses économiques et démographiques ci-après, retenues pour le bilan actuariel du Régime Général en 2010, n'ont pas connu de changement par rapport à l'exercice 2009 :

- Accroissement des affiliés : 1% pour les établissements publics et stagnation pour l'Etat et les collectivités locales
- Taux de rendement à long terme de l'Actif: 5%
- Revalorisation des pensions : 3%
- Table de mortalité : TV 73-77
- Frais de gestion : 1% de la masse salariale
- Taux d'entrée en invalidité : 0,015%

Par ailleurs, des tests de sensibilité ont été menés sur les paramètres influant le plus sur les engagements du Régime, à savoir le taux de revalorisation des pensions (2%, 2,5% et 3,5%), le taux de rendement financier (4%, 4,5% et 5,5%) et la table de mortalité TV 88-90.

ANALYSE EN GROUPE SEMI-FERMÉ

Selon cette approche, l'engagement total du Régime (dette actuarielle) s'élève à 146.752 MDH en 2010 contre 137.063 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 7%.

Le total des ressources, composées des cotisations escomptées et des réserves, se chiffre à 107.653 MDH contre 102.266 MDH en 2009, en hausse de 5%.

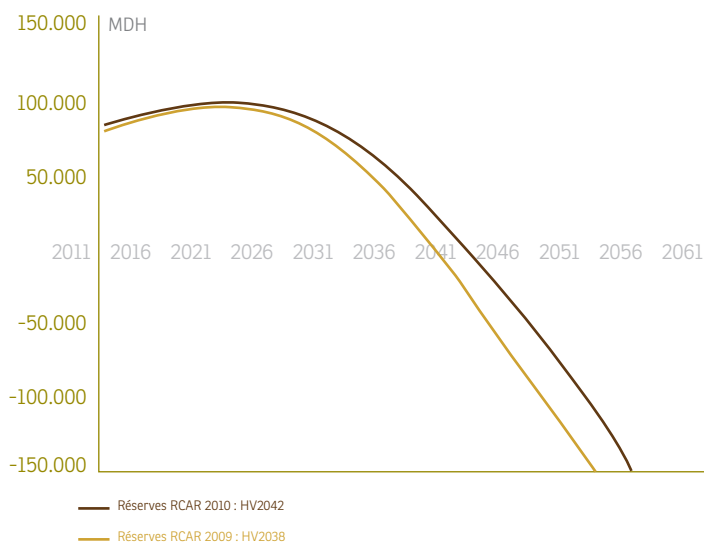
Ainsi, suite à l'évolution disproportionnée de ces deux éléments, le taux de préfinancement des engagements actuariels du Régime se situe à 73,4% contre 74,3% un an auparavant.

	2010	2009	Variation
Total des engagements (en MDH)	146 752	137 063	7%
Total des ressources (en MDH)	107 653	102 266	5%
Taux de préfinancement	73,4%	74,6%	-

ANALYSE EN GROUPE OUVERT

La montée en charge du Régime et l'effet de la revalorisation des droits conduiraient à une insuffisance de trésorerie au-delà de 2042, horizon de viabilité du Régime.

En effet, les ressources totales du Régime, pour un montant de 85.281 MDH en 2011 (1ère année de projection), couvriraient 23 années de prestations contre 5 années en 2035, 6 mois en 2042 et 0 année en 2043, date d'épuisement des réserves. Le graphique, ci-contre illustre l'évolution des réserves du RCAR selon les hypothèses retenues :



TEST DE SENSIBILITÉ

Afin d'apprécier la sensibilité de ces résultats aux hypothèses actuarielles, une analyse de sensibilité a été effectuée pour les trois paramètres influant sensiblement sur l'équilibre du Régime, à savoir le taux de rendement financier des actifs, le taux de revalorisation des pensions et la table de mortalité.

Les résultats de ces tests de sensibilité sont résumés dans le tableau suivant :

	Horizon de viabilité (Régime ouvert)	Taux de préfinancement (Régime semi fermé)
Tests sur le rendement financier		
Taux financier à 4%	2037	61%
Taux financier à 4,5%	2039	67%
Taux financier à 5% (Sc. Central)	2042	73%
Taux financier à 5,5%	2046	80%
Tests sur le taux de revalorisation des pensions		
Taux de revalorisation à 3,5%	2039	67%
Taux de reval. 3% (Sc. Central)	2042	73%
Taux de revalorisation à 2,5%	2047	80%
Taux de revalorisation à 2%	2055	87%
Test sur la table de mortalité		
Table TV 73-77 (Sc. Central)	2042	73%
Table TV 88-90	2040	67%

Le taux de préfinancement du Régime passe de 75% pour 2009 à 73% au titre de l'exercice 2010. Ce taux reste acceptable dans la mesure où le Régime Général du RCAR n'est que partiellement capitalisé (à hauteur de 67%). Avec un horizon de viabilité se stabilisant à 2042, le Régime RCAR reste viable à long terme.

BILAN SYNTHÉTISÉ au 31/12/2010

Régime Général et Régime Complémentaire

Exercice 2010 (en MDH)

ACTIF	2010	2009
Immobilisations en non valeurs	14,20	15,49
Immobilisations incorporelles	8,87	4,48
Immobilisations corporelles	73,06	71,39
Immobilisations financières (autres que placements)	42,80	44,86
Placements	80.522,34	74.712,75
Autres titres et valeurs de placement	-	-
Créances de l'actif circulant	4.167,63	3.751,68
Trésorerie- actif	295,65	2.961,03
TOTAL	85.062,73	81.561,68

Exercice 2010 (en MDH)

PASSIF	2010	2009
Fonds réglementaires	38.054,46	37.627,71
Capitaux propres assimilés	5.839,46	5.448,67
Dettes de financement	0,08	0,08
Provisions durables pour risques et charges	4,37	4,37
Provisions techniques	39.266,38	36.811,84
Dettes du passif circulant	1.894,37	1.632,90
Autres provisions pour risques et charges	3,61	36,11
TOTAL	85.062,73	81.561,68

2010

RAPPORT D'ACTIVITÉ